



# Droit Au Logement

Droit Au logement Paris et environs - 29 Av Ledru-Rollin 75012 Paris •  
01 42 78 22 00 • dalidf@droitaulogement.org • www.droitaulogement.org



Communiqué – 24 novembre 2024

**Les prioritaires DALO, sans-abris et mal-logé.e.s  
reprennent la lutte : devant le ministère du logement !**

**Mardi 26 novembre 2024 à 13H :  
RV Place du Fontenoy - Paris 7<sup>e</sup> – M<sup>o</sup> Ségur  
(pour se rendre ensuite à l'emplacement de l'installation)**

Des mal-logé.e.s et des sans-abris prioritaires DALO (Droit Au Logement Opposable) de Paris et Ile de France s'installent pour la 3<sup>e</sup> fois cette année sur un trottoir, pour un camp permanent.

Ces familles et personnes sont sans-abri, dorment dans leur voiture, sont entassées dans des hébergements, en hôtels, chez des tiers, sont locataires de taudis, ou sont en instance d'expulsion sans relogement.

**Elles sont prioritaires DALO souvent depuis des années. Selon la loi, elles auraient dû être relogées en urgence, dans les 6 mois après avoir été reconnues prioritaires par la commission de médiation.** La plupart ont un emploi souvent fatigant et sous-payé...

L'hiver est là, et il y a toujours autant de sans-abris...: **Paris compte 128 000 logements vacants selon l'INSEE, et l'Ile de France 416 000 !**

**Les lois prévues pour héberger les sans-abris et pour les reloger, ainsi que les DALOs, sont bafouées.**

**Il faut mettre en œuvre la loi de réquisition sur les immeubles vacants de riches propriétaires, pour loger les sans-abris et les DALOs en attendant d'édifier en masse des logements sociaux, de réguler à la baisse le marché immobilier et les loyers.**

**Nous demandons RV à la Ministre du logement pour engager des discussions concrètes et pour :**

- Le relogement des familles DALO en lutte de Ségur !
- La réquisition des immeubles vides pour les mineurs isolés à la rue en lutte, pour les familles avec enfants et pour toutes les personnes à la rue !
- Le respect et l'application des lois qui protègent les sans-abris : DALOs, locataires, sans-abris !
- La baisse des loyers et la taxation des profits immobiliers, et le Droit au logement dans la Constitution !
- L'abrogation de la Loi Kasbarian-Bergé et le retrait du projet de loi Kasbarian 2 !
- La réalisation massive de HLM avec des financements publics, l'arrêt des démolitions et des ventes !

**Un toit c'est un Droit, un toit c'est la Loi !!**